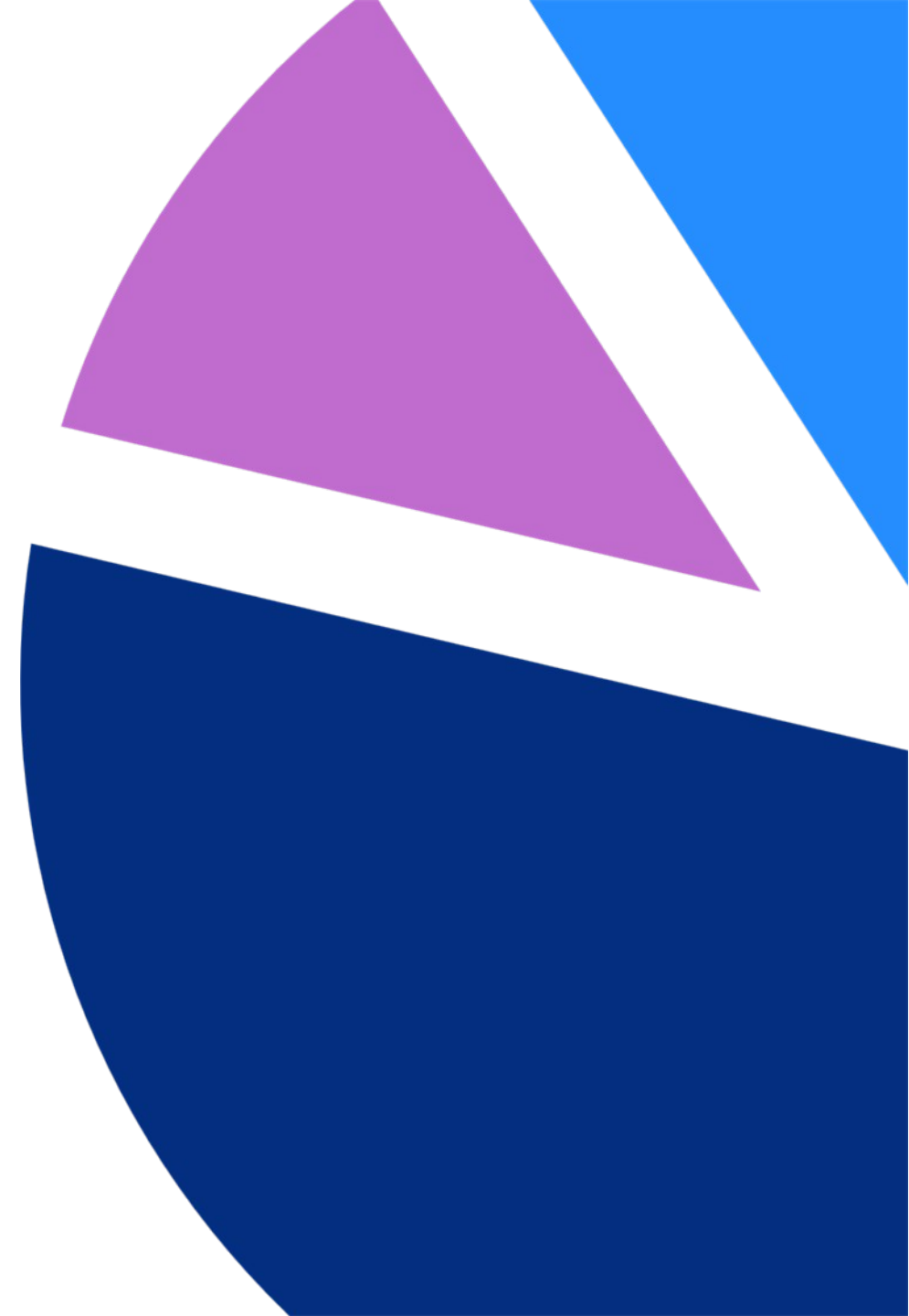


Les évolutions prévues par le SCN 2025 dans le domaine de l'environnement

06/11/2025



Sommaire

 **01**

Contexte et enjeux

 **02**

Grands principes des
comptes nationaux

 **03**

Résultats dans les
comptes actuels
(SCN 2008)

 **04**

Changements proposés
dans le SCN 2025

 **05**

Instructions à réaliser
pour la mise en œuvre
en France d'ici 2029

01

Contexte et enjeux

Les comptes nationaux, aveugles à l'environnement ?

Question du cadre comptable : les comptes nationaux décrivent l'économie « humaine », la nature n'apparaît pas en tant que telle

- Il n'y a pas d'agent ou de secteur « nature »
- L'extraction de ressources naturelle n'est comptabilisée que quand elle est marchande

Question de l'interprétation des résultats : l'augmentation de l'activité économique mesurée par le PIB n'est pas synonyme d'augmentation du bien-être, notamment en matière environnementale

- Les dépenses dites « défensives », consacrées à protéger la santé humaine ou l'environnement viennent augmenter le PIB, alors qu'elles sont associées à des événements qui réduisent le bien-être (épidémies, catastrophes ...)

Exemple d'une exploitation minière : 3 grands types de dommage possibles

1. Dommages causés à d'autres activités marchandes

Ex : pollution qui cause une réduction des rendements agricoles

→ *effet négatif sur le PIB contemporain, mais pas directement apparent dans la présentation comptable : une analyse économique est nécessaire pour révéler « l'externalité »*

2. Dommages causés à des activités non-marchandes « hors de la frontière » des comptes nationaux

Ex : dégradation des paysages ou de la biodiversité locale

→ *aucun effet direct sur le PIB*

3. Épuisement de la ressource minière

→ *vient réduire le PIB futur*



Innovation du SCN 2025
sur ce dernier aspect



02

Grands principes des comptes nationaux

Les comptes nationaux : des comptes de flux et de patrimoine

Comptes de flux = somme des transactions intervenues au cours de l'année

- Production, consommation intermédiaire, valeur ajoutée
- Salaires, impôts, excédent brut d'exploitation
- Revenus et transferts, intérêts et dividendes ...

Comptes de patrimoine = valeur monétaire des actifs et des passifs au 31 décembre

- Actifs et passifs financiers : équilibrés par définition entre créanciers et débiteurs
- Actifs non financiers → *incluent certaines « ressources naturelles »*

Écriture en « partie quadruple »

- Équilibre entre payeur et receveur
- Équilibre entre flux et variation de patrimoine

Ce qui est inclus dans le compte de patrimoine, ce qui est exclu

Définition générale d'un actif économique

(SEC 2010 – §7.1) « Un actif économique est une réserve de valeur, dont la détention ou l'utilisation au cours d'une période déterminée procure des avantages à son propriétaire économique. La détention d'un actif permet le report de valeur d'une période comptable à l'autre. »

Et d'un « actif naturel »

(SEC 2010 – §7.26) « Pour pouvoir être rangés dans la catégorie des actifs naturels, les actifs doivent satisfaire à la définition générale de l'actif économique, à savoir non seulement avoir un propriétaire économique effectif, mais aussi être à même de procurer un avantage économique à celui-ci, compte tenu de l'état de la technologie et des connaissances scientifiques, de l'environnement économique, des ressources disponibles et des prix relatifs. Les éléments du patrimoine naturel sur lesquels aucun droit de propriété n'a encore été établi – l'air ou les océans, par exemple – sont exclus. »

Principe d'enregistrement : la valeur de marché

Méthodes recommandées pour valoriser les actifs du compte de patrimoine, par ordre de préférence :

- **Prix de marché observé**
- Prix équivalent à un prix de marché (*ex : logements*)
- Valorisation basée sur les dépenses passées (*ex : machines et équipements*)
- Valeur nominale (*ex : prêts et dépôts*)
- Valeur actualisée des bénéfices économiques futurs (*ex : ressources naturelles, droits à pension*) → *sensible au taux d'actualisation retenu !*

03

Résultats dans les comptes actuels (SCN 2008)

Dans la nomenclature actuelle, les « ressources naturelles » sont assez dispersées

Actifs fixes (AN11)

- Ressources biologiques cultivées (= animaux et végétaux fournissant une production répétée)

Stocks (AN12)

- Travaux en cours : ressources biologiques cultivées (= animaux et végétaux fournissant une production unique)

Ressources naturelles (AN21)

- Terrains
- Réserves de minerais et de produits énergétiques
- Ressources biologiques non cultivées
- Ressources en eau
- Autres ressources naturelles

Contrats baux et licences (AN22)

- Permis d'utiliser des ressources naturelles

En valeur, les terrains représentent de très loin la principale ressource !

Actifs fixes (AN11)

- Ressources biologiques cultivées (= animaux et végétaux fournissant une production répétée) → **23 Md€ fin 2021**

Stocks (AN12)

- Travaux en cours : ressources biologiques cultivées (= animaux et végétaux fournissant une production unique) → **35 Md€ fin 2021**

Ressources naturelles (AN21)

- Terrains → **8 809 Md€ fin 2021, dont 5 241 Md€ pour les terrains sous bâti !**
- Réserves de minerais et de produits énergétiques → **2 Md€ fin 2021**
- Ressources biologiques non cultivées → **non suivi**
- Ressources en eau → **12 Md€ fin 2021**
- Autres ressources naturelles → **aucune**

Contrats baux et licences (AN22)

- Permis d'utiliser des ressources naturelles → **aucun**



04

Changements proposés dans le SCN 2025

Les règles qu'il faudra appliquer en France ne sont pas encore arrêtées !

Le SCN 2025 est finalisé ...

Adoption en mars 2025 par la commission statistique des Nations-Unies

... et complété par un guide dédié consacré aux ressources naturelles ...

« *Measuring natural resources in the national accounts: a compilation guide* »

... mais le SEC 2027 n'est pas encore rédigé !

Sera déterminant pour savoir comment appliquer les nouveaux principes du SCN

Les principaux changements dans le SCN 2025

- **Enregistrement de « l'épuisement » des ressources naturelles comme un coût de production**
- Valorisation de la **ressource en énergie renouvelable** (solaire, éolien, géothermique)
- Des **changements dans la valorisation de certaines ressources biologiques** (bois et ressource halieutique)
- **Nouveau concept de « propriété partagée »** d'une ressource entre le propriétaire légal et l'exploitant
- Une remise à plat de la **nomenclature des ressources naturelles** dans le compte de patrimoine

L'« épuisement » des ressources naturelles, qu'est-ce que c'est ?

Une double définition dans le SCN (§ 7.238)

- **En termes physiques** : la diminution de la quantité du stock d'une ressource qui est due à une extraction supérieure au niveau de régénération de la ressource
- **En termes monétaires** : la réduction des revenus futurs qui est due à l'extraction de la ressource. Elle est mesurée comme l'épuisement en termes physiques multipliée par le prix de la ressource « in situ »

NB : Les découvertes (ex : pétrole, gaz) sont enregistrés comme des changements de volume et ne viennent pas réduire l'épuisement

En pratique, formalisme de la « Valeur actualisée nette » (VAN)

Le « prix in situ » permet de faire le lien entre description physique et description économique de la ressource

$$\text{Valeur actif } V_t = \sum_{\tau=t}^{t+T} \frac{\text{Rente exploitation}_{\tau}}{1+r_{\tau}} = \text{Prix in situ } p_t \text{ Stock physique } X_t$$

La variation de valeur peut se décomposer entre effet quantité et effet prix

$$V_t - V_{t-1} = p_t X_t - p_{t-1} X_{t-1} = p_{\text{moy}} (X_t - X_{t-1}) + X_{\text{moy}} (p_t - p_{t-1})$$

L'effet quantité se décompose lui-même entre extraction, renouvellement, découvertes

$$V_t - V_{t-1} = p_{\text{moy}} (G_t - E_t + D_t + A_t) + X_{\text{moy}} (p_t - p_{t-1})$$

L'épuisement isole la part de variation de valeur économique causée directement par l'extraction humaine → NB : dépend directement du taux d'actualisation retenu

$$\text{Epuisement}_t = p_{\text{moy}} (E_t - G_t)$$

L'« épuisement » des ressources naturelles, qu'est-ce que ça change ?

Un enregistrement comparable à celui de la « consommation de capital fixe » (CCF) actuelle

- Aujourd'hui, $\text{solde net} = \text{solde brut} - \text{CCF}$
- Demain, $\text{solde net} = \text{solde brut} - \text{CCF} - \text{épuisement}$

Vient réduire le produit intérieur net (PIN) et le revenu national net (RNN) mais pas le PIB et le RNB

Par ailleurs, le SCN insiste beaucoup sur le fait que les soldes nets devraient être préférés aux soldes bruts pour la présentation des résultats et l'analyse économique → *quelle traduction possible dans le cadre européen ? ...*

La valorisation de la ressource en énergie renouvelable

Quel champ visé ?

- Solaire, vent, hydroélectrique, géothermique
- Les actifs fixes (éoliennes, barrages etc.) sont déjà dans les comptes ! Il s'agit d'ajouter une nouvelle ressource

Méthode de valorisation

- Mesurer une « rente d'exploitation » de la ressource et la projeter dans le futur pour estimer une valeur actualisée nette
- Problèmes pratiques :
 - *Observer finement les coûts de production des énergies renouvelables, alors que les technologies évoluent très rapidement*
 - *Observer finement les subventions et mécanismes d'achats qui affectent la mesure de la rente*

Le concept de « split asset »

Le SCN 2025 distingue 3 situations concernant le permis d'exploiter une ressource naturelle

- Le propriétaire légal permet d'exploiter la ressource jusqu'à épuisement total
→ *transfert de propriété vers l'exploitant, enregistrement comme une vente*
- Le propriétaire légal accorde son autorisation d'exploiter pour une période très courte / peut la retirer à n'importe quel moment
→ *la propriété économique reste chez le propriétaire légal, enregistrement comme une location avec paiement de loyer*
- Le propriétaire légal permet d'exploiter la ressource pour une période prolongée, durant laquelle il n'intervient pas ou peu dans l'exploitation
→ *la propriété économique est partagée, enregistrement en « split-asset »*

Comment mesurer le « split asset » ?

- Comparer les paiements prévus par l'exploitant (« royalties ») avec la valeur totale de l'actif (VAN de la rente d'exploitation)

Une nouvelle organisation du compte de patrimoine non-financier

2008 SNA

Produced non-financial assets (AN1)
<i>Fixed assets (AN11)</i>
Cultivated biological resources (AN 115)
Animal resources yielding repeat products (AN 1151)
Tree, crop and plant resources yielding repeat products (AN1152)
<i>Inventories (AN12)</i>
Work-in-progress on cultivated biological resources (AN1221)*
<i>Valuables (AN13)</i>
Non-produced non-financial assets (AN2)
<i>Natural resources (AN21)</i>
Land (AN211)
Mineral and energy resources (AN212)
Non-cultivated biological resources (AN213)
Water resources (AN214)
Other natural resources (AN215)
<i>Contracts, leases and licenses (AN22)</i>
Permits to use natural resources (AN222)

2025 SNA

Produced non-financial assets (excluding natural resources) (AN1)
<i>Fixed assets (AN11)</i>
<i>Inventories (AN12)</i>
<i>Valuables (AN13)</i>
Non-produced non-financial assets (excluding natural resources) (AN2)
<i>Contracts, leases and licenses (AN21)</i>
CAWLMs** (AN22)
<i>Purchased goodwill and marketing assets (AN23)</i>
Natural resources (produced and non-produced assets) (AN3)
Land (AN31)
Mineral and energy resources (AN32)***
Non-renewable mineral and energy resources (AN321)
Renewable energy resources (AN322)
Biological resources (AN33)
Biological resources yielding repeat products (AN331)
Biological resources yielding once-only products (AN332)
Work-in-progress on cultivated biological resources (AN333)
Water (AN34)
Other (AN39)
Radio spectra (AN 391)
Permits to use natural resources (AN392)



05

Instructions à réaliser pour la mise en oeuvre en France d'ici 2029

Des chantiers pour le prochain changement de base des comptes nationaux

Bien comprendre les nouvelles règles ... !

- Participation au groupe de travail Eurostat dédié à la rédaction et à la mise en œuvre du SEC sur ce sujet

Énergie renouvelable

- Mobiliser des données CRE sur les coûts de production et les subventions ?

Forêt et ressource halieutique

- Remettre à plat les valorisations qui sont actuellement dans les comptes, en s'appuyant sur les sources de référence sur le sujet (ex : comptes de la forêt du SDES)

Un impact limité sur les grands agrégats ?

Impact PIB

- Quasi-aucun, potentiellement un léger changement de temporalité de la production pour les forêts guyanaises exploitées

Impacts PIN

- Épuisement des gisements d'énergie fossiles et réserves minérales : tout petit aujourd'hui en France
- Épuisement des forêts et des pêcheries : signe incertain !

Impacts comptes de patrimoine

- Ajout des ressources énergétiques renouvelables
- Ré-estimation de la valeur de certains actifs ... (mais les terrains resteront ultra-majoritaires)

Merci

Sylvain LARRIEU
Département des comptes
nationaux, Insee
sylvain.larrieu@insee.fr

Insee^{nl}
Mesurer pour comprendre

[insee.fr](https://www.insee.fr)      [blog](#)